

Marc-Claude DE BUTTET

Œuvres poétiques

I

LE PREMIER LIVRE
DES VERS
(1560)

Édition critique, avec introduction,
commentaires et glossaire par Sarah ALYN STACEY



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

Marc-Claude DE BUTTET

Œuvres poétiques

II

LE SECOND LIVRE
DES VERS
(1560)

Édition critique, avec introduction,
commentaires et glossaire par Sarah ALYN STACEY



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

Marc-Claude DE BUTTET

Œuvres poétiques

III

LES VERS
DE CIRCONSTANCE
(1559-1575)
ET DIVERS AUTRES VERS

Édition critique, avec introduction,
commentaires et glossaire par Sarah ALYN STACEY



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

I. LE CONTEXTE HISTORIQUE

1. MARC-CLAUDE DE BUTTET (1529/31-1586) : L'HONNEUR DE LA SAVOIE

Le poète savoyard Marc-Claude de Buttet, reconnu par ses illustres contemporains Pierre de Ronsard et Jean Dorat comme le premier poète de la Savoie, trouve facilement sa place au nombre des suivants de la Pléiade, ce groupe qui s'appelle la Brigade.¹ Rappelons à cet égard ce vœu anonyme :

RONSARD, BAYF, BELLEAU & BUTET, sous les treilles,
Offrent, fuyant soucy, d'un doux plaisir veincois,
À Phoebus, aux Neuf Sœurs, à Venus, & Bacchus,
La Lyre, Le Laurier, L'Amour et Les Bouteilles.²

Comme le démontrent nos recherches sur Buttet publiées jusqu'ici, sa vie et son œuvre nous aident à mieux apprécier l'envergure du mouvement littéraire que la Pléiade incarne : Buttet illustre bien l'innovation et l'originalité dont les poètes en dehors du cercle sont capables, tout en s'inspirant du même désir de faire évoluer la langue et la littérature française selon les principes articulés par les divers traités poétiques notamment *La Deffence et Illustration de la langue françoise* publiée par Joachim Du Bellay en 1549. Cet esprit innovateur se montre clairement dans les sonnets de *L'Amalthée* de 1560 et de 1575 que nous avons déjà publiés.³ Mais que peut-on dire de son œuvre

¹ Sur la vie de Buttet et ses relations avec les poètes de son époque, voir notre livre *Marc-Claude de Buttet (1529/31-1586) : l'honneur de la Savoie*, La Renaissance française, 13 (Paris, Champion, 2006).

² Vœu recueilli par Rasse de Neus, BnF, ms. Fr. 22560, deuxième partie, p. 227.

³ *L'Amalthée (1575) : édition critique, avec introduction, commentaires et glose-saire*, Textes de la Renaissance, 74 (Paris, Champion, 2003).

lyrique ? Jusqu'ici elle n'a pas reçu la même attention critique même si la réputation de Buttet comme innovateur est depuis longtemps liée notamment à ses odes en vers mesurés. Il a fallu une édition critique de toute l'œuvre lyrique de Buttet pour saisir d'une manière plus scientifique la créativité du poète. C'est le but de l'ouvrage présent : dans les deux premiers tomes nous avons réunis les odes publiées par Buttet en 1560 dans *Le Premier Livre des vers [...] auquel a été ajouté le second ensemble L'Amalthée* (Paris, Michel Fezandat ; voir la figure 1).⁴ Dans le troisième tome, nous avons réunis ses poèmes publiés en pièces indépendantes, des « vers de circonstance » et divers autres vers. Malgré la perte de maintes œuvres lyriques de sa main,⁵ celles qui ont survécu et que nous présentons ici ne laissent aucun doute quant à l'importance de Buttet pour une meilleure appréciation de l'évolution de la poésie française de la Renaissance.

2. LE PARCOURS LITTÉRAIRE DE BUTTET (1554-1586)

Si Buttet compose des poèmes dès son adolescence,⁶ sa première œuvre publiée remonte à 1554. Il s'agit de son *Apologie de Marc Clavd. de Bvttet. Pour la Savoie, Contre les iniures & calumnies de Bartholomé Aneau* (Lyon, Angelin Benoist, 1554).⁷ Une réponse acerbe à la critique de la Savoie par Barthélemy Aneau, *L'Apologie* est une défense patriotique en prose de la Savoie et elle se termine par un sonnet.⁸

⁴ Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, no. 13 ; voir aussi no. 34 pour les deux éditions du XIX^e siècle : celle d'A. Philibert-Soupé (Lyon, N. Scheuring, 1877) qui réunit les deux livres des odes de 1560 et *L'Amalthée* de 1575 ; celle du Bibliophile Jacob (Paris, Librairie des Bibliophiles, 1880) qui suit fidèlement le recueil de 1560 mais ne tient pas compte des variantes.

⁵ Voir *infra*, p. 15 ; *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, n^{os} 45-53.

⁶ Sur la datation de ses odes, voir *infra*, pp. 16-19.

⁷ Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, no. 6.

⁸ Sur cette œuvre, le contexte historique, et la polémique entre Aneau et Buttet voir notre édition et notre article : « Marc-Claude de Buttet's *Apologie [...] pour la Savoie* (1554) : Conflicting Perceptions of the 1536 French Invasion of Savoy » ; « An Edition of the *Apologie de Marc-Claude de Buttet pour la Savoie* (1554) », in *Political, Religious and Social Conflict in the States of Savoy, 1400-1700*, éd. Sarah Alyn Stacey, *Medieval and Early Modern French Studies*, 14 (Oxford, Peter Lang, 2014), pp. 77-95, 97-123.

Il faut attendre 1559 pour ses prochaines publications qui signalent sa pleine intégration à la cour française en tant que panégyriste de la monarchie française. C'est à la cour française que, grâce à l'intervention du Cardinal de Châtillon, Odet de Coligny, Buttet jouissait depuis 1556 à peu près du mécénat de Marguerite de France, la sœur du roi.⁹ Rappelons aussi qu'il était à Paris depuis son enfance, un proche de Ronsard, peut-être même l'élève de Dorat au Collège de Coqueret ou au Collège des Lecteurs Royaux ;¹⁰ il était donc bien placé pour apprécier les développements littéraires prônés par la Pléiade. On ne s'étonne pas donc que les publications de 1559 reflètent l'épanouissement de son style poétique dans le domaine lyrique de l'ode : une *Ode à la Paix* (Paris, Gabriel Buon, 1559),¹¹ un épithalame pour célébrer le mariage entre le duc Emmanuel-Philibert et la princesse Marguerite de France (Paris, Robert Estienne, 1559),¹² et une *Ode funebre* pour commémorer la mort d'Henri II (Paris, Gabriel Buon, 1559)¹³ voient le jour. D'ailleurs, entre 1559 et 1560 trois poèmes de Buttet se voient intégrés dans les œuvres de ses contemporains, un barème de l'estime dont il jouit : dans les *Sonets amoureux* de Charles d'Espinay, publiés à Paris chez Guillaume Barbé en 1559 (et republiés en 1560 par Robert Estienne), un « Sonet sur sa Couronne » ;¹⁴ en 1560 un quatrain de Buttet figure dans le premier tome des *Œuvres* de Ronsard (Paris, Gabriel Buon, 1560).¹⁵

Mais l'année 1560 est surtout un tournant dans la vie littéraire de Buttet : il publie à Paris chez Michel Fezandat son premier grand recueil de poésies, consistant en deux livres d'odes (y compris l'*Ode à la Paix*, l'*Epithalame* et l'*Ode funebre* cités ci-dessus et publiés séparément en 1559) et 128 sonnets, sous le titre *Le Premier Livre des vers de Marc Claude de Buttet savoisien dedié à tres illustre princesse Marguerite de France duchesse de Savoie et de Berri. Auquel a esté ajouté le second ensemble L'Amalthée*.¹⁶ Le recueil signale à quel point

⁹ Voir notre livre *Marc-Claude de Buttet*, pp. 31-33.

¹⁰ Voir notre livre *Marc-Claude de Buttet*, pp. 25-26, 75.

¹¹ Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, no. 7.

¹² Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude Buttet, no. 8.

¹³ Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude Buttet, no. 9.

¹⁴ Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude Buttet, no. 10 et no. 11.

¹⁵ Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude Buttet, no. 12.

¹⁶ Voir *infra*, vol. III, Bibliographie des œuvres de Marc-Claude Buttet, no. 13.

il suit les principes de la Pléiade : à l'instar notamment de Ronsard, qui avait lancé la mode des odes et des recueils de sonnets pendant les années 1550, Buttet indique par cette association d'odes et de sonnets qu'il suit fidèlement la même trajectoire poétique. Et pourtant son œuvre n'est pas sans originalité : nous avons analysé ailleurs l'originalité des sonnets,¹⁷ et dans l'étude présente nous chercherons à tirer au clair jusqu'à quel point il se montre innovateur dans son maniement de l'ode.

Le recueil de 1560 témoigne certes de la dualité politique de Buttet par rapport à la France et la Savoie. Rappelons que la Savoie avait été envahie par François I^{er} en 1536, ce qui suscita une forte hostilité de la part du duc Emmanuel-Philibert, qui se rangea du côté de Charles Quint contre la France pendant les guerres Habsbourg-Valois qui conclurent en 1559 avec le traité du Cateau-Cambrésis. Ce fut un conflit qui mit Buttet dans une situation diplomatique intéressante : il affichait souvent son identité savoyarde, que cela soit sur la page de titre de ses œuvres où il fit suivre son nom de l'adjectif « savoisien » ou dans son éloge dans sa poésie de sa patrie et de ses ducs, avant même la conclusion des conflits en 1559, tout en louant pourtant les Français, notamment la monarchie et les grands guerriers nobles qui se battaient contre son pays natal.¹⁸ En revanche, après la résolution des conflits par le traité du Cateau-Cambrésis, sa poésie lyrique témoigne d'une attitude plus patriotique, légèrement moins généreuse envers la France en ce qui concerne l'occupation de la Savoie et plus centrée sur la cour savoyarde, comme le signalent certaines des compositions présentées dans notre troisième tome.

Après 1560, le poète réside principalement en Savoie où il dispose de trois demeures : deux maisons dans sa ville natale de Chambéry (une dans la rue Saint-François et une sur la Place Saint-Léger), et un château à Tresserve dans les alentours de Chambéry.¹⁹ Il continue à composer de la poésie et jouit toujours du mécénat de Marguerite de

¹⁷ Voir notamment *L'Amalthée* (1575), éd. Alyn Stacey, pp. 17-47.

¹⁸ Voir mon article « Between Two Courts: Nationhood and Diplomacy in the Works of Marc-Claude de Buttet 1554-1561 », in *Court and Humour in the French Renaissance: Essays in Honour of Professor Pauline Smith*, éd. Sarah Alyn Stacey (Oxford, Peter Lang, 2009), pp. 57-80.

¹⁹ Sur son retour en Savoie voir mon livre *Marc-Claude de Buttet*, pp. 43-55.

France, maintenant duchesse de Savoie.²⁰ Sa production littéraire après 1560 et jusqu'à sa mort en 1586 reste pourtant peu claire : la préface de *L'Amalthée* de 1575, rédigée par un certain Louis de Richevaux, un pseudonyme peut-être de son cousin Jean de Piochet,²¹ nous laisse croire qu'il avait préparé pendant cette période de nombreuses compositions lyriques aujourd'hui disparues :

Il a beaucoup écrit, entre autres choses certains poèmes heroiques qu'il nomme *Idylles* à l'imitation de Theocrite ; cinq volumes de *Lyriques* ; un livre des plus illustres & apparens personnages de son païs ; la nouvelle poësie en vers mesurés, comme les Grecs & Latins ; trois tretés qui ne seront veuz que de la posterité à qui il les dédie, nommés des choses là décrites, à sçavoir *Les Hystoriens*, *Le Monde bigarré*, & *Pandore*. Mais à mon gré, il s'est monsté excellent en la traduction de Job, faite en diversité de vers pour les chanter, qui sera bien tôt mise en lumière, & estoit promise & reservée à feu tres illustre, tres vertueuse, & non jamais asses louëe princesse, Madame la Duchesse de Savoie.²²

D'après Richevaux, donc, on aurait tort de considérer cette édition de *L'Amalthée*, un recueil de 321 sonnets, comme le projet littéraire principal de Buttet après 1560, même si elle reste aujourd'hui sa dernière grande œuvre en existence. Même si, d'après son cousin Piochet, il préparait une troisième édition de *L'Amalthée* (accompagnée d'un commentaire par Piochet) quand la mort le surprit à Genève en août 1586,²³ d'après ce qu'affirme Richevaux il ne négligeait pas les vers lyriques, notamment ceux composés en vers mesurés.

Si ces œuvres citées par Richevaux sont aujourd'hui introuvables, il nous reste pourtant de rares exemplaires de certaines des œuvres de Buttet témoignant principalement de son rôle de panégyriste de la cour

²⁰ Elle intervint même auprès du Sénat de Savoie pour essayer de mettre en fin rapide à un procès intenté contre lui. Sur son mécénat de Buttet, voir mon article, «Marguerite de France and Marc-Claude de Buttet: an unpublished letter», *BHR*, 50 (1988), 367-372 ; mon livre, *Marc-Claude de Buttet*, pp. 31-33, 39-41, 49-50.

²¹ Pour cette hypothèse, voir mon livre *Marc-Claude de Buttet*, p. 53.

²² «Louis de Richevaux au lecteur» dans *L'Amalthée (1575)*, éd. Alyn Stacey, pp. 58-59, ll. 62-75.

²³ Cette dernière édition a disparu laissant derrière un seul vestige : un commentaire sur le premier sonnet rédigé par Piochet. Voir à ce sujet *L'Amalthée (1575)*, éd. Alyn Stacey, pp. 401-404 et mon livre *Marc-Claude de Buttet*, p. 117.

savoyarde entre 1561 et 1575 et de son intérêt pour l'ode:²⁴ il publie divers poèmes de circonstance à l'éloge du duc Emmanuel-Philibert²⁵ et pour commémorer des événements à la cour, tels l'entrée à Annecy d'Anne d'Este et Jacques de Nemours en 1566,²⁶ le baptême de Charles-Emmanuel en 1567,²⁷ et la mort de Marguerite de France en 1574.²⁸

Signalons aussi qu'en Savoie Buttet fait partie d'un entourage de nobles savoyards qui composent aussi des vers, notamment Emmanuel-Philibert de Pingon, Antoine Baptendier, Jean-Gaspard de Lambert, et Jean de Balme. Ils font partie de sa «troupe fidelle» chambérienne, identifiée dans une de ses odes de 1560.²⁹ Buttet fréquente aussi d'autres nobles savoyards qui s'essaient à la poésie, notamment son cousin Jean de Piochet, le jurisconsulte Louis Milliet, et Amé du Coudray, des noms aujourd'hui sombrés dans l'oubli.³⁰

II. LES DEUX LIVRES DE VERS (1560) : ÉTUDE LITTÉRAIRE

1. CHRONOLOGIE : LA DATE DE COMPOSITION DES ODES PUBLIÉES EN 1560

Si la date de composition de bon nombre des odes publiées en 1560 dans *Le Premier Livre des vers* reste inconnue, des détails, tels les dates

²⁴ Voir mon livre *Marc-Claude de Buttet*, pp. 49-50.

²⁵ Voir notamment *La Victoire* (Anvers, Pierre Mathieu, 1561) et le *Chant de Liesz* (Chambéry, F. Pomar, 1563) présentés *infra*, vol. III, Première Partie, III et IV ; Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, no. 14 et no. 15.

²⁶ *Sur la venue de tresillustre princesse Anne d'Esté duchesse de Nemours et Genevois en sa ville d'Annessi* (Chambéry, F. Pomar [1566]) présenté *infra*, vol. III, Première Partie, V ; Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, no. 16.

²⁷ Voir *infra*, vol. III, Première Partie, VI pour son sonnet publié dans le recueil *Il Battesimo del serenissimo prencipe di Piemonte fatto nella città di Turino l'anno MDLXVII. il IX di marzo* (Turin, Stamparia Ducal de'Torrentini, 1567) ; Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, no. 17.

²⁸ Voir *infra*, vol. III, Première Partie, VII et VIII : *Le Tombeau de tres-illustre tres-vertueuse et non iamais asses loüée princesse Marguerite de France duchesse de Savoie et de Berri inscrit le tombeau de Minerve* (Annecy, Jacques Bertrand, 1575) et *In obitum Margaritae francisci magni gallorum regis filiae Emanuelis Philiberti Allobrogum et Subalpinorum principis coniugis incomparabilis elegia* (Annecy, Jacques Bertrand, 1575) ; Bibliographie des œuvres de Marc-Claude de Buttet, no. 19 et no. 20.

²⁹ *Le Premier Livre des vers*, éd. Fezandat, fol. 22 v^o-23 r^o, XII, « Sur son retour des champs » ; voir *infra*, I, xii.

³⁰ Sur ces intimes de Buttet et ses activités littéraires après son retour en Savoie voir mon livre, *Marc-Claude de Buttet*, pp. 99-124.

de certains événements politiques et militaires qui sont commémorés, nous permettent de dater approximativement plusieurs d'entre elles. Nous avons signalé ces dates dans les notes qui accompagnent chaque poème mais il est utile de revoir ici la chronologie des odes car elle permet une perspective plus compréhensive de l'évolution du genre chez Buttet.

Le poème que Buttet adresse à son cousin, Louis de Buttet (I, xvi), doit figurer parmi les plus anciens : Buttet évoque son cousin sur le point de partir se battre sous la commande de « ce grand Conte de Varas » (v. 4). Le Comte mourut pourtant en 1544, donc l'ode a dû être composée au plus tard avant la fin de cette année-là. Elle est, donc, du moins à l'origine, une œuvre de jeunesse de Buttet (il aurait eu entre treize et quinze ans en 1544).

Encore un poème de jeunesse doit être l'ode commémorant la mort en 1549 de la reine de Navarre (I, xix). Elle date probablement de 1550 ou de 1551 : le titre indique explicitement qu'elle est une imitation de l'ode que Dorat publia d'abord en 1550 et ensuite en 1551 pour commémorer le même événement.

L'ode célébrant la reprise par Henri II de Boulogne en 1550 (II, vii) doit aussi dater de cette même année. Le fait que ce poème soit composé de vers qui sont censés, d'après la postface du recueil, avoir le son des vers saphiques (voir *infra*, « La Versification ») est important : il permet de savoir qu'en 1550 Buttet avait déjà commencé à composer des vers mesurés.

Ces tentatives sont attestées aussi en 1552 car l'ode qu'il adresse à un de ses mécènes, Jean Truchon (II, xviii), et qui est aussi mentionnée dans la postface comme poème doté du son des vers saphiques, date probablement de la deuxième partie de 1552 : le poète demande à sa Muse si elle veut qu'il chante deux grandes victoires pour la France, la prise de Metz (en avril 1552) et celle de Sienna (le 26 juillet 1552).

Buttet composa sûrement en 1553 son ode commémorant avec beaucoup de pathos la mort cette même année du duc Charles III de Savoie (II, ii).

L'ode que Buttet adresse à Jean de Boyssonné (I, xv) date probablement de 1556 : on relève une allusion à un jugement important d'octobre 1556 qui innocenta le destinataire et qui semble avoir inspiré l'ode (vv. 36-40). En tout cas, Boyssonné mourut en 1559, ce qui n'est pas évoqué ici, donc l'ode fut certainement composée avant son décès.

L'ode à Madame Béatrice comtesse d'Entremont (I, v), sûrement un des mécènes de Buttet, a dû être composée en ou après 1556 : elle quitta la reine Éléonore en 1556, ce qui semble être signalé dans l'ode par l'évocation au temps passé de son service auprès de la reine (vv. 64-65).

L'ode que Buttet adresse à Odet de Coligny (I, iv) fut probablement composée entre 1556 et 1559 : Buttet récite ses vers à Marguerite de France depuis 1556 (une épître en prose le confirme ; voir *infra*, I, iv, n. au v. 16) et dans cette ode il évoque l'estime qu'a la « Princesse » pour sa poésie « Dès ce tens » (vv. 9-16). Il n'y a aucune référence au mariage de Marguerite avec le duc de Savoie en juillet 1559, ce qui permet de croire que l'ode fut composée avant le traité du Cateau-Cambrésis (signé en avril) qui stipula le mariage comme une de ses conditions.

L'ode que Buttet composa « pour immortaliser la vertu de Madame Marguerite » (I, xiv) date peut-être de la même période et pour les mêmes raisons. C'est une version beaucoup plus courte d'une ode qui n'existe qu'au format manuscrit que Buttet composa en 1559 pour commémorer le mariage entre Emmanuel-Philibert et Marguerite de France.³¹ Il est fort probable que l'ode sur la vertu de Marguerite a servi de source pour l'ode manuscrite.

Dans la dernière ode du *Premier Livre* (I, xxv), les diverses allusions à la poésie de Ronsard et de Du Bellay permet de dater approximativement sa composition. Buttet y attire l'attention spécifiquement sur l'importance des odes pindariques de Ronsard (vv. 11-15) et suggère que Du Bellay est toujours en Italie où « Le Tybre étonné a rendu » (vv. 16-20). Or les odes pindariques de Ronsard furent publiées en 1550 et le séjour de Du Bellay en Italie eut lieu entre 1553 et 1558, ce qui permet de croire que l'ode de Buttet fut composée entre 1550 et 1558.

Buttet composa entre 1558 et 1559 plusieurs odes commémorant des événements politiques précis, ce qui facilite la datation de leur composition : dans une ode (II, ix) il évoque la défaite des Français à la bataille de Saint-Quentin (août 1557) et la prise de Calais (janvier 1558) et de Thionville (le 22 juin 1558). Ces allusions permettent de croire qu'elle fut composée en 1558 et après le 22 juin.

³¹ Pour le texte de ce manuscrit et une discussion de ses relations intertextuelles avec I, xiv (et, d'ailleurs, avec I, iii) voir *infra*, vol. III, Première Partie, I, et l'Introduction, pp. 417-419.

L'«Hymne à la Paix» (II, x), une réécriture de *l'Ode à la Paix* que Buttet avait fait publier à Paris en 1559, date sûrement de la période des pourparlers entamés en octobre 1558 entre la France, l'Espagne et l'Angleterre ; elle fait partie de toute une série d'odes encourageant la paix et composées par les contemporains du poète.³²

Les événements politiques de 1559, notamment le traité du Cateau-Cambrésis signé le 3 avril, nous permettent de dater certaines odes. Ainsi est-il pour la première ode du recueil, qui s'adresse au roi Henri II et l'évoque comme l'architecte de la paix, notamment du traité du Cateau-Cambrésis (vv. 1-6). Elle a dû être composée dans les alentours du mois d'avril 1559 et bien avant la mort du roi le 10 juillet.

Le même traité nous permet aussi de dater l'ode célébrant le mariage entre Marguerite de France et Emmanuel-Philibert, le duc de Savoie (I, iii). Elle a dû être composée entre avril et le 9 juillet 1559, le jour du mariage, car cette alliance fut une des conditions du traité.

La mort du roi Henri II, survenue le 10 juillet 1559, est commémorée par une ode que Buttet fit d'abord publier à Paris en août (le privilège est daté du 12 août, ce qui signale la rapidité de sa composition). Il le remania et l'intégra ensuite dans son recueil de 1560 (II, xvi).

L'ode qu'il adresse à Catherine de Médicis (I, ii) et qui occupe une place importante dans le recueil (c'est le deuxième poème) date sans doute d'après la mort d'Henri II en juillet 1559 : Buttet évoque les enfants de Catherine comme «Reines & Rois» (v. 95), ce qui est sûrement une allusion à François II, qui succéda à son père en juillet 1559, et à Elisabeth de France, qui devint reine consort d'Espagne suite à son mariage avec Philippe d'Espagne en juin 1559.

La datation des autres odes reste plus difficile : par exemple, on sait seulement que l'ode à François de Lambert (I, vii) a dû être composée à partir de 1549, l'année où Lambert fut nommé évêque de Nice, car il est identifié comme évêque dans le titre. L'ode que Buttet adresse à son ami savoyard, Louis Milliet, évoque une difficulté juridique dont l'avocat l'a extirpé (I, xxiii). Nous savons que Buttet fut impliqué en plusieurs procès avant 1560, par exemple en 1555 et en 1556, mais rien ne permet de dater cette ode avec une meilleure précision.

³² Voir *infra*, II, x, n. au titre.

2. LES THÈMES

Les odes regroupés dans le recueil de 1560 témoignent de la diversité thématique et lyrique de Buttet et confirment jusqu'à quel point il suit les principes et les tendances expressives de la Pléiade. À l'instar de Ronsard, il cherche une diversité lyrique pour capturer les grands événements politiques de l'époque, notamment le conflit entre la France et les Habsbourg et la paix établie en 1559 par le traité du Cateau-Cambrésis.³³ Ces événements dominent le recueil. Lues à la lumière de ces conflits, ces odes témoignent de la dualité intéressante de la position politique de Buttet : au moment où sort le recueil, Buttet est un Savoyard au Louvre depuis quelques années, son duc jusqu'à récemment se battait contre la France, et son mécène principal, Marguerite de France, est maintenant la duchesse de Savoie.

Cette dualité se manifeste thématiquement. Tout en célébrant le courage des nobles les plus illustres de la France, tels François de Lorraine, duc de Guise,³⁴ Anne de Montmorency,³⁵ Antoine de Bourbon,³⁶ Jacques de Nemours,³⁷ Buttet ne cache pas son admiration pour la prouesse militaire et les vertus du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert.³⁸ Mais il passe judicieusement sous silence le rôle prépondérant de son duc dans le conflit du côté de Charles V et notamment lors de la bataille cruciale de Saint-Quentin, un moment charnière dans la guerre. On s'étonne peut-être de ne pas trouver une ode qui s'adresse directement au duc. Il est tentant de considérer ce silence comme une marque de la diplomatie du poète.³⁹

Cette dualité se montre d'ailleurs dans le choix de personnages célébrés. Buttet fait l'éloge de certains des personnages les plus illustres et de la cour de France (tels le roi Henri II, Catherine de Médicis, Marguerite de France, Odet de Coligny, Jacques Rappin,

³³ I, i, iii ; II, ii, vii, ix, x.

³⁴ II, vii, vv. 29-32 ; ix, vv. 42-60.

³⁵ II, vii, vv. 33-36.

³⁶ II, vii, vv. 25-28.

³⁷ II, vii, vv. 37-40.

³⁸ Voir I, iii, notamment les vv. 265-272 ; II, xvi, v. 88.

³⁹ Cf. *La Victoire* (1561) dont le ton est moins diplomatique (*infra*, vol. III, Première Partie, III).

Philibert du Val) et du duché de Savoie (tels le duc Charles III, Béatrice, comtesse d'Entremons, Claude de Miolans, François de Lambert, François de Seyssel, Jean Truchon), parmi lesquels ses divers mécènes ;⁴⁰ s'il commémore la mort de la reine de Navarre⁴¹ et du roi Henri II,⁴² il rend hommage également au défunt duc de Savoie, Charles III ;⁴³ il évoque ses amis français et les poètes français renommés de l'époque (tels Pierre de Ronsard,⁴⁴ Joachim du Bellay,⁴⁵ Jean Dorat⁴⁶ et Pierre de Paschal⁴⁷) et aussi ses amis savoyards (tels Jean-Gaspard de Lambert,⁴⁸ Claude de Lambert,⁴⁹ Antoine Baptenier,⁵⁰ Louis Milliet,⁵¹ Emmanuel-Philibert de Pingon,⁵² Jean de Saint Denis⁵³) et leurs activités littéraires, certes moins connus au-delà des confins du duché.⁵⁴

Si le contexte politique informe en filigrane le recueil, on retrouve toute une gamme de thèmes conventionnels et de lieux communs : l'*odi profanum*,⁵⁵ l'*exegi monumentum*,⁵⁶ le *pauca et multis*,⁵⁷ le poète comme l'élus des dieux composant des vers d'inspiration divine,⁵⁸ le retour ou la fin de l'Âge d'or,⁵⁹ le monarque comme source d'ordre et de

⁴⁰ I, i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii, xiv, xxiv ; II, ii, ix, xvi, xviii, xxv.

⁴¹ I, xix.

⁴² II, xvi.

⁴³ II, ii.

⁴⁴ I, iv, v. 25 ; xxv, v. 11 ; II, xiv.

⁴⁵ I, xxv, v. 17.

⁴⁶ Voir *infra*, II, 387, Appendice.

⁴⁷ I, iv, v. 33.

⁴⁸ I, x ; xii, vv. 39-40 ; xxii, v.4 ; II, vi, vv. 35-37 ; xxvii, v. 23.

⁴⁹ II, xii.

⁵⁰ I, xii, vv. 37-38 ; xx.

⁵¹ I, xxiii ; II, vi, vv. 38-39.

⁵² I, xii, vv. 41-44 ; II, vi.

⁵³ II, xx.

⁵⁴ I, x, xii, xvi, xx, xxii, xxiii ; II, vi, xii, xv, xx, xviii, xxvii, v. 19.

⁵⁵ I, x, vv. 16-18 ; xxiii, vv. 12-13 ; II, iii, vv. 21-28 ; xv, vv. 45-68 ; xvii, vv. 49-54.

⁵⁶ I, xi, vv. 23-24 ; xiv, vv. 94-115 ; xxiv, vv. 61-72 ; II, ii, vv. 69-82 ; xi, vv. 49-56 ; xxii, vv.32-34, 44-46

⁵⁷ I, i, vv. 67-72.

⁵⁸ Voir le poème liminaire ; I, ii, vv. 25-36, 115-120 ; iii, vv. 1-6 *et passim* ; iv, vv. 17-24 ; v, vv. 92-98 ; vi, vv. 31-90 ; vii, vv. 13-15 ; viii, vv. 1-24 ; xiii ; xiv, xvi, vv. 15-16 ; xviii, vv. 1-10, 101-110 ; II, iii, iv, viii, vv. 55-57 ; xviii, vv. 1-20 ; xix.

⁵⁹ I, i, v. 75 ; v, vv. 69-70 ; II, ii, vv. 23-24 ; x, vv. 37-38 ; xv, vv. 1-40.

stabilité,⁶⁰ la poésie qui confère l'immortalité,⁶¹ la mort inévitable,⁶² le passage inéluctable du temps,⁶³ l'amour comme force positive⁶⁴ malgré les douleurs amoureuses occasionnées par la maîtresse cruelle,⁶⁵ le baiser,⁶⁶ la fortune variable,⁶⁷ les combats,⁶⁸ les victoires militaires,⁶⁹ la vertu (liée notamment au stoïcisme),⁷⁰ l'amitié,⁷¹ la paix,⁷² l'or comme source de mal,⁷³ les amours rustiques,⁷⁴ les forces qui gouvernent l'univers et l'existence,⁷⁵ des réflexions chrétiennes,⁷⁶ néo-platoniciennes,⁷⁷ et métatextuelles.⁷⁸

3. L'EXPRESSIVITÉ LYRIQUE DE BUTTET : VERS UNE PLURALITÉ DE TONS

Buttet traite les sujets et les *topoi* esquissés ci-dessus d'une diversité de tons et s'essaie à divers genres. Ainsi trouve-t-on des odes solennelles, épидictiques, funèbres, morales, rustiques, satiriques, amoureuses, et polémiques, sans que ces catégories soient toujours étanches. Les odes solennelles et épидictiques dominent, notamment

⁶⁰ I, i, ii; II, vii, x; xvi, vv. 111-112.

⁶¹ I, vi, viii, xiii, xxiii, v. 14; xxiv, vv. 67-72; xxv, vv. 1-5; II, ii, vv. 74-82; viii, vv. 52-54; xiii, vv. 17-24; xviii, vv. 17-20; xix; xxxii, vv. 84-90.

⁶² I, vi, vv. 1-2, 9-10, 18-20; xx, vv. 21-28; II, v. 48; vi, vv. 69-70; viii, vv. 7-18; xii, vv. 21-32; xvi, vv. 76-84, 98-99, 105-108, 115-120; xvii, vv. 58-66; xxxii.

⁶³ I, xx, vi, vv. 5-6, 15-16; xxiv, vv. 61-66.

⁶⁴ I, xi, vv. 9-12.

⁶⁵ I, vii, vv. 1-12; ix, xi, xii, vv. 45-48; xxii; II, i, v, viii, xiii, xiv; xxv, vv. 29-36; xxix, vv. 21-48.

⁶⁶ II, xxiii, xxviii.

⁶⁷ I, i, vv. 56-57; xv, xvii, xxiv, vv. 19-30; II, ii, v.34; vi, vv. 57-64; xvi, vv. 59-60; xvii, vv. 49-52.

⁶⁸ I, i, iii, vi, vv. 65-90; II, ii, vii, ix, x.

⁶⁹ II, vii, ix.

⁷⁰ Voir le poème liminaire, v. 14; I, i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii, x, xv, xvii, xix, vv. 28-30; xxiv; II, ii, iii, v. 26; vi, vv. 65-72; xii, xv, xvii, xix, vv. 49-52

⁷¹ I, x, xii, vv. 33-44; xx, xxii, xxiii; II, vi, xx.

⁷² I, i; II, ii, vv. 21-30; x.

⁷³ I, vii, vv. 31-36; x, vv. 37-42; xv, vv. 2-5; xx, vv. 25-28; xxiii, vv. 12-13; II, xii, vv. 21-24, 31-32; xv, vv. 25-28, 45-68; xvii.

⁷⁴ II, xxi, xxv, xxix.

⁷⁵ I, ii, vv. 37-48; xi, vv. 9-12; xviii; xxiv; II, ii, vv. 31-40; viii, vv. 13-18; xvi, vv. 73-74, 100-102, 161-184.

⁷⁶ I, xviii, xix.

⁷⁷ I, xiii, vv. 31-36, 49-54; II, xvii, vv. 1-18.

⁷⁸ Voir le poème liminaire; I, i, vv. 70-72; ii, vv. 1-24 *et passim*; iv, vv. 41-48; v, vi; vii, vv. 13-24; viii, vv. 1-24; xvi, vv. 5-8; xviii, vv. 1-10, 105-110; xxiv, vv. 1-6, 67-72; xxv; II, ii, vv. 51-68; iii, iv, vii, vv. 77-80; xviii, xix, xxii, xxxii.

dans *Le Premier Livre des vers* ; le *Second Livre* témoigne d'une plus grande pluralité de tons.

Nous retrouvons des odes solennelles caractérisées par un ton élevé et un rythme grave et majestueux. Citons à cet égard les odes épidiqtiques qui s'adressent aux plus hauts personnages de la cour de France, notamment Henri II,⁷⁹ Catherine de Médicis,⁸⁰ Marguerite de France,⁸¹ Odet de Coligny,⁸² Béatrice de Pacheco,⁸³ Jacques Rappin,⁸⁴ et Philibert du Val.⁸⁵ On relève le même lyrisme élevé dans les odes encomiastiques célébrant les grands personnages du duché de Savoie : le duc Charles III,⁸⁶ le duc Emmanuel-Philibert,⁸⁷ Claude de Miolans,⁸⁸ François de Lambert,⁸⁹ François de Seyssel,⁹⁰ et Jean Truchon.⁹¹

Ce lyrisme grave marque les odes composées exprès, d'après leur titre, pour commémorer certains des épisodes politiques les plus importants de l'époque : la reprise par la France de Boulogne (1550)⁹² et de Calais (1558),⁹³ la défaite de la France à la bataille de Saint-Quentin en août 1557,⁹⁴ les négociations entre les Habsbourg et les Valois célébrées par l'«Hymne à la Paix»,⁹⁵ et le mariage entre Marguerite de France et le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, une des conditions du traité du Cateau-Cambrésis.⁹⁶

Les vers funèbres composés pour commémorer la mort de la reine de Navarre (1549),⁹⁷ du duc Charles III de Savoie (1553),⁹⁸ du roi Henri II

⁷⁹ I, i. Voir aussi son évocation dans les odes suivantes : iv, vv. 31-32 ; II, vii, vv. 1-12 ; x, xvi, xviii, v. 19.

⁸⁰ I, ii.

⁸¹ Voir le poème liminaire ; I, iii, xiv.

⁸² I, iv.

⁸³ I, v.

⁸⁴ I, xxiv.

⁸⁵ II, xxvi.

⁸⁶ II, ii.

⁸⁷ Voir I, iii, notamment les vv. 265-272 ; II, xvi, v. 88.

⁸⁸ I, vi.

⁸⁹ I, vii.

⁹⁰ I, viii.

⁹¹ II, xviii.

⁹² I, i, v. 14 ; II, vii.

⁹³ I, i, v. 31 ; iii, v. 237 ; II, ix.

⁹⁴ II, ix.

⁹⁵ II, x.

⁹⁶ I, iii ; II, xvi, vv. 87-88.

⁹⁷ I, xix.

⁹⁸ II, ii.

(1559)⁹⁹ et d'une femme savoyarde¹⁰⁰ témoignent aussi de ce lyrisme solennel. Si les vers composés pour la reine de Navarre reflètent les hésitations du jeune poète qui suit de près le modèle de son maître, Jean Dorat, les vers commémorant la mort du duc Charles III de Savoie frappent surtout par leur accent patriotique, personnel et sincère, tandis que l'ode lamentant la mort d'Henri II signale une maturité chez le poète : Buttet s'exprime maintenant avec une nouvelle confiance et une certaine originalité.

Dans les diverses et nombreuses odes que Buttet adresse spécifiquement aux Muses,¹⁰¹ à Apollon,¹⁰² à sa lyre,¹⁰³ ou à son luth,¹⁰⁴ pour ne pas mentionner les nombreux passages intégrés dans divers poèmes où il évoque sa mission orphique,¹⁰⁵ le ton est également grave. Le poète signale ainsi la crédibilité de ses propos et l'importance de la tradition promue par la Pléiade selon laquelle le poète serait au service du divin et imbu d'une perspicacité, d'une sensibilité, voire d'une spiritualité, qui lui permettent de comprendre les secrets de l'univers et de l'ordre divin. Les poèmes philosophiques qui méditent souvent d'un fort accent néo-platonicien sur les forces qui gouvernent l'univers, notamment le temps, l'amour, la fortune, tiennent leur cohérence seulement de ce statut privilégié.

Un lyrisme plus personnel se manifeste dans certaines odes. Buttet rappelle des détails autobiographiques : l'aide de ses mécènes, notamment celle d'Odet de Châtillon,¹⁰⁶ de Béatrice de Pacheco,¹⁰⁷ de Madeleine La Gorge,¹⁰⁸ de Jean Truchon¹⁰⁹ ; un procès devant le Sénat de Savoie ;¹¹⁰ son admiration pour son cousin, Louis de Buttet, qui part se battre sous le comte de Varax ;¹¹¹ ses diverses aspirations

⁹⁹ II, xvi.

¹⁰⁰ II, xxxii.

¹⁰¹ Voir par exemple le poème liminaire ; I, iii, vv. 1-6 ; xiii ; xiv ; II, i, iii, xviii, xxxii.

¹⁰² II, iv.

¹⁰³ I, xxv ; II, xviii, vv. 33-36.

¹⁰⁴ I, xviii.

¹⁰⁵ Voir par exemple I, ii, vv. 25-36, 115-120 ; iii, vv. 1-6 ; iv, vv. 17-24 ; v, vv. 92-98 ; vi, vv. 31-90 ; vii, vv. 13-24 ; viii, vv. 1-24 ; xiii ; xiv, xvi, vv. 15-16 ; xviii, vv. 1-10, 101-110 ; II, iii, iv, viii, vv. 55-57 ; xviii, xix.

¹⁰⁶ I, iv.

¹⁰⁷ I, v, vv. 88-89.

¹⁰⁸ I, xiii, vv. 55-60.

¹⁰⁹ II, xviii, vv. 38-40.

¹¹⁰ I, xxiii.

¹¹¹ I, xvi.

et ambitions en ce qui concerne sa poésie ;¹¹² l'encouragement qu'il reçoit de Jean Dorat ;¹¹³ il se livre à des commentaires métatextuels ;¹¹⁴ il exprime son affection pour sa « troupe fidèle », ses amis savoyards, Louis Milliet,¹¹⁵ Antoine Baptendier,¹¹⁶ Jean Gaspard de Lambert,¹¹⁷ Jean de Balme,¹¹⁸ et Emmanuel-Philibert de Pingon ;¹¹⁹ son désir de boire dans la compagnie de Jean de Saint-Denis, de Mordentière, et de Monchatre ;¹²⁰ sa nostalgie pour Chambéry et ses alentours.¹²¹ Ce ton personnel est souvent lié à un lyrisme moral : le poète loue la vertu de ses amis, notamment leur stoïcisme face à des difficultés spécifiques et leur anti-matérialisme qui les distinguent du *vulgus* ; c'est ce que nous constatons dans les odes qu'il adresse aux Lambert¹²² et à René Julien,¹²³ Louis Milliet,¹²⁴ Emmanuel-Philibert de Pingon,¹²⁵ son cousin Jean de Piochet,¹²⁶ et Jacques Juliot.¹²⁷

Les odes amoureuses se partagent entre celles qui ont un ton élevé consistant avec le schéma pétrarquiste des sonnets que Buttet adresse à Amalthée¹²⁸ et celles qui témoignent d'un ton beaucoup plus léger, doux et familier. Les six odes qui évoquent Amalthée ou s'adressent explicitement à elle se rattachent à la première catégorie avec une exception : dans une ode en forme de dialogue entre le poète et Amalthée, cette dernière avoue qu'elle l'aime.¹²⁹ Les autres odes

¹¹² Voir par exemple, I, v, vv. 89-98 ; vi, vv. 61-90 ; xvi, vv. 5-8 ; II, ii, vv. 51-68.

¹¹³ Voir *infra*, vol. II, 387, Appendice.

¹¹⁴ Voir le poème liminaire ; I, i, vv. 70-72 ; ii, vv. 1-24 *et passim* ; iv, vv. 41-48 ; v, vi ; vii, vv. 13-24 ; viii, vv. 1-24 ; xvi, vv. 5-8 ; xviii, vv. 1-10, 105-110 ; xxiv, vv. 1-6, 67-72 ; xxv ; II, ii, vv. 51-68 ; iii, iv, vii, vv. 77-80 ; xviii, xix, xxii, xxxii.

¹¹⁵ I, xxiii ; II, vi, vv. 38-39.

¹¹⁶ I, xii, vv. 37-38 ; xx.

¹¹⁷ I, x ; xii, vv. 39-40 ; xxii, v.4II, vi, vv. 35-37.

¹¹⁸ I, xii, v. 41.

¹¹⁹ I, xii, vv. 41-44 ; II, vi.

¹²⁰ II, xx.

¹²¹ I, xii ; II, vi.

¹²² I, vii ; x ; II, xii.

¹²³ I, xvii.

¹²⁴ I, xxiii, vv. 12-14.

¹²⁵ II, vi, vv. 57-72.

¹²⁶ II, xv.

¹²⁷ II, xvii.

¹²⁸ Sur le pétrarquisme de Buttet, voir l'introduction de mon édition de *L'Amalthée* (1575), pp. 26-28.

¹²⁹ II, xxvii. Voir par contre I, ix, xi ; II, v, xiii. Dans l'ode qu'il adresse à Ronsard (II, xiv), le sujet central est Amalthée.

qui traitent de l'amour témoignent d'une pluralité expressive chez Buttet qui se libère maintenant des contraintes pétrarquistes : les odes à Anne, qui doivent beaucoup à Jean Second,¹³⁰ frappent par leur sensualité, leur ton intime, leur style mignard, leur rythme gracieux et léger et la simplicité de leur langage ;¹³¹ l'ode qu'il adresse à Vénus articule cette même sensualité d'un ton léger ;¹³² en revanche, d'un ton satirique le poète s'adresse à une vieille femme amoureuse de lui.¹³³

Dans trois odes Buttet s'essaie à l'ode rustique chère à ses contemporains.¹³⁴ Ici on note en particulier la simplicité du langage et la facilité des rimes (notamment de celles qui se terminent en *-ette*).

Une ode, composée sûrement pour marquer Noël, se distingue par son ton explicitement chrétien, malgré quelques allusions antiques ; elle reflète bien le syncrétisme caractéristique de l'époque.¹³⁵

Pour conclure cette esquisse de la diversité lyrique de Buttet, faisons mention d'une ode d'un registre polémique qui s'adresse à un poète « injurieux ».¹³⁶

4. LES FIGURES RHÉTORIQUES

Buttet a recours à toute une série de figures rhétoriques pour mieux articuler les thèmes et les topoï. On relève notamment une prédilection pour l'hypotypose qui témoigne d'un désir cher aux humanistes de rendre les images aussi concrètes que possible ;¹³⁷ la périphrase, reposant souvent sur la métonymie, la synecdoque, l'antonomase et l'épithète (dans le goût antique) ;¹³⁸ l'hyperbole notamment dans

¹³⁰ Voir *infra*, sur les sources p. 37.

¹³¹ II, xi ; xxiii ; xxviii. Signalons aussi qu'elle est mentionnée dans l'ode en forme de dialogue entre Amalthée et le poète (II, xxvii) et toujours dans un contexte suggérant son intimité avec le poète.

¹³² II, xxii.

¹³³ II, xxiv.

¹³⁴ II, xxi, xxv, xxix.

¹³⁵ I, xviii.

¹³⁶ I, xxi.

¹³⁷ Voir notamment les poèmes suivants : I, ii, iii, vi, vii, viii, xi, xii, xiii, xiv, xvi, xviii, xix, xx, xxi, xxii, xxiii, xxv ; II, ii, iii, v, vi, vii, ix, x, xi, xiii, vv. 29-44 ; xv, xvi, xvii, xx, xxiv, xxv, xxix, xxx.

¹³⁸ Voir par exemple, le poème liminaire, v. 3 ; I, vv. 28, 61 ; ii, en particulier les vv. 85-87 ; iv, vv. 11, 17, 62 ; v, vv. 44, 51, 56, 67 ; vii, vv. 13, 73 ; viii, vv. 25, 27 ; ix, v. 9 ; x, vv. 44, 52 ; xi, v. 49 ; xii, v. 17 ; xiii, vv. 43-48 ; xiv, vv. 1-5, 6 ; xv, vv. 8-10 ;

les poèmes épидictiques;¹³⁹ la répétition;¹⁴⁰ la personnification;¹⁴¹ la comparaison;¹⁴² la métaphore;¹⁴³ l'ekphrasis;¹⁴⁴ l'imprécation;¹⁴⁵ la déprécation;¹⁴⁶ la prétérition;¹⁴⁷ la salutation;¹⁴⁸ l'apostrophe;¹⁴⁹ l'exclamation;¹⁵⁰ l'anaphore;¹⁵¹ la correction;¹⁵² l'allégorie;¹⁵³ l'énumé-

xx, vv. 1-4; xxiii, v. 38; xxv, vv. 4-5, 12, 14, 16; II, i, v. 45; ii, v. 10; xix, v. 29; xxvi, vv. 2,3; xxx, v. 10; xxxii, v. 2.

¹³⁹ Voir par exemple, I, i, vv. 1, 7-12, 43-48, 55-56, 61-63, 73-78; ii, vv. 21-24, 119-120; II, ii, vv. 1-6; vii, vv. 50-52, 70; viii, vv. 25-30, 31-33; ix, v. 57-60; xxxii, vv. 9-14, 64.

¹⁴⁰ Voir par exemple I, xv, vv. 1-2; xvii, vv. 1-3, 28-29; xx, vv. 18, 31-32; xxii, v. 28; II, vi, v. 2; viii, vv. 20-22; x, vv. 22, 49; xi, vv. 45-46; xv, vv. 45, 46, 47, 49, 51, 53, 54, 57, 61, 62, 63, 65, 66, 67; xvi, v. 19; xviii, v. 47; xxi, v. 6; xxiii, vv. 26, 29, 31, 32, 35; xxiv, vv. 25-26; xxviii, vv. 38, 43; xxviii, vv. 26-27; xxx, v. 25; xxxii, vv. 29-30, 86-87.

¹⁴¹ Voir par exemple I, i, vv. 19-24, 56-57; ii, vv. 44-45, 103-104, 109-114; vi, vv. 1-44; vii, vv. 49-54; ix, v. 10; x, vv. 23-24; xii, vv. 9-12, 16; xiii, vv. 20, 31-33; xiv, vv. 1-5; xv, vv. 21-25, 48-49; xviii, vv. 35-40, 71-74; II, i, vv. 15-16; ii, vv. 7-10; vii, vv. 9-12, 77-80; xv, v. 45.

¹⁴² Voir par exemple I, ii, vv. 1-24, 50; iii, vv. 22, 292-297; v, vv. 1-3; vii, vv. 11-12, 46-48; viii, v. 32; ix, vv. 1-8; xv, vv. 7, 18-20; xix, vv. 1-25; xxii, vv. 41-45; II, vii, vv. 21-24; ix, vv. 1-28; x, vv. 45-48, 81-84; xi, vv. 21-28; xiii, vv. 3-4; xiv, vv. 8-12; xvi, vv. 9-12; xxiv, vv. 13-15, 22, 23-24; xxv, vv. 35-36; xxvii, v. 37, 39; xxx, vv. 9-12, 29-32; xxxii, vv. 63-64.

¹⁴³ Voir par exemple I, v, vv. 22-28; vii, v. 43; xx, v. 4; xxiii, v. 9; II, xxiv, v. 36; xxvii, v. 32; xxviii, vv. 30, 32.

¹⁴⁴ Voir par exemple I, ii, vv. 1-12; iii, vv. 63-95; v, vv. 72-77.

¹⁴⁵ Voir par exemple I, xi, vv. 41-64; xxi, II, iv, v. 17; xiii, vv. 45-52, 53-54; xxx, vv. 41-44.

¹⁴⁶ Voir par exemple le poème liminaire; I, iii, vv. 1-6; ix, vv. 21-24; xi, xviii, vv. 101-110; II, iii, vv. 19-36; iv, v, x, v. 13 et suiv.; xiv, vv. 19-24; xix, vv. 21-22; xxii, xxvi, v. 14; xxxii, vv. 84-90.

¹⁴⁷ Voir par exemple I, v, xxv, vv. 6-10; II, vii, vv. 77-80; xviii, vv. 17-24.

¹⁴⁸ Voir par exemple II, xxv, v. 1.

¹⁴⁹ Voir par exemple I, i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii, x, xi, xii, xiii, xiv, xv, xvi, xvii, xviii, xx, xxi, xxii, xxiii, xxiv, xxv; II, i, ii, iii, iv, v, vi, viii, x, xi, xii, xiii, xiv, xv, xvii, xviii, xix, xx, xxii, xxiii, xxiv, xxv, xxvi, xxviii, xxx, xxxi, xxxii.

¹⁵⁰ Voir par exemple I, iii, vv. 100, 152, 188, 196, 199, 123, 224, 243, 241; vi, v. 61; ix, vv. 9, 13; xii, vv. 30, 46; xiii, v. 55; xv, v. 46; xxii, v. 26; II, i, v. 5; iii, vv. 11, 21; v, vv. 13, 25, 34; vi, v. 13; vii, v. 77; viii, vv. 4, 25, 49, 58; x, *passim*; xvi, *passim*; xxi, v. 16; xxiii, v. 33; xxviii, v. 39; xxix, v. 31; xxx, vv. 15, 46; xxxii, vv. 15, 40, 41, 50, 51, 54, 63, 81.

¹⁵¹ Voir par exemple I, iii, vv. 174-175; II, xxiii, vv. 13-14; XXX, vv. 5-6.

¹⁵² Voir par exemple I, iii, v. 271; iv, v. 11.

¹⁵³ Voir par exemple I, ii, vv. 44-45, 103-104; vi, vv. 5-10; vii, vv. 49-54; ix, x, vv. 23-24; xiii, vv. 19-24; xv, vv. 21-25; xix, vv. 27-28; xxiv, v. 1, 19-24; II, ii, vv. 21-30; x; xvii, vv. 37-42.

ration;¹⁵⁴ le serment articulé par l'adynaton;¹⁵⁵ l'éthopée;¹⁵⁶ le discours direct et le dialogisme;¹⁵⁷ l'optation;¹⁵⁸ le paradoxe;¹⁵⁹ l'oxymore;¹⁶⁰ la dérivation;¹⁶¹ la gradation;¹⁶² la prosopopée;¹⁶³ la sentence;¹⁶⁴ l'interrogation oratoire,¹⁶⁵ l'anacoluthie.¹⁶⁶

5. LE LANGAGE DES ODES : À LA RECHERCHE D'UN VOCABULAIRE À PART

Le langage des deux livres des odes de 1560 reflète les hésitations de l'époque, par exemple en ce qui concerne la notion de transitivité et d'intransitivité; l'omission de l'article devant un nom abstrait; l'omission du pronom personnel; le *s* final dit adverbial; la conjonction médiévale *se* éliée en *s'* avant le pronom *elle*; la forme *ne* de *ni*; le sujet au pluriel et le verbe au singulier; la séparation du pronom réflexif de l'infinitif; l'omission du *-t-* entre les pronoms *il*, *elle*, *on* et les verbes conjuguées à la troisième personne; certaines formes anciennes du futur et du conditionnel; le *que* sujet avec antécédent de personne;

¹⁵⁴ Voir par exemple I, i, vv. 25-28, 70-72; vi, v. 73; xii, v. 4; xiii, vv. 37-38; xviii, v. 94; xxii, vv. 11-15; II, vii, vv. 25-40; viii, vv. 19-24; ix, v. 53; xiv, vv. 5-36, 45-68; xix, vv. 34-38; xxiii, vv. 5-8, 17-19; xxvi, xxix, vv. 33-40; xxx, vv. 39-40, 33-34.

¹⁵⁵ Voir par exemple II, xxiv, vv. 31-36.

¹⁵⁶ Voir par exemple I, i, ii, iii, iv, v, vi, viii, x, xiii, xv, xxi; II, ii, ix, vv. 41-60; xiii, vv. 65-68.

¹⁵⁷ Voir par exemple I, ii, vv. 31-36, 67-72; iii, vv. 15-17, 34-39, 41-61, 100-120, 152-154, 159-160, 174-176, 188-292, 316-330; xviii, vv. 46-54; II, i, vv. 33-40; x, vv. 97-104; xiii, vv. 31-32; xvi, xxi, vv. 21-28; xxvii, xxix, vv. 21-48.

¹⁵⁸ Voir par exemple I, iv, v. 65; vii, xxiii; II, xiv, vv. 25-30, xxv, v. 1.

¹⁵⁹ Voir par exemple II, viii, vv. 43-45.

¹⁶⁰ Voir par exemple I, vi, v. 83; x, vv. 88-89; xi, v. 25; xxiv, v. 56.

¹⁶¹ Voir par exemple I, xviii, v. 64; II, vii, v. 59; xviii, v. 29.

¹⁶² Voir par exemple I, iii, v. 142; vi, v. 73; xii, v. 4; xxiv, v. 17; II, iii, vv. 17-18; iv, v. 15; v, v. 32; vii, vv. 47, 74-76; xvi, vv. 23-24; xxvii, v. 24; xxviii, vv. 22-24; xxx, v. 47.

¹⁶³ Voir par exemple II, ii.

¹⁶⁴ Voir par exemple I, v, vv. 57-59; x, vv. 7-9, 10-12; xv; II, xii, vv. 5-6, 17-18, 21-24, 40; xxxii, 81.

¹⁶⁵ Voir par exemple I, v, vv. 44-49, 50-56; x, vv. 67-72, 73-75; xi, vv. 49-52; xiii, vv. 7-12, 13-15, 16; xviii, vv. 5-6, 7-8; xx, vv. 25-28; xxii, vv. 1-5, 6-10; II, i, vv. 1-2, 9-12, 13-16, 17-20, 33-34; v, vv. 1-6, 7-9, 10-12; xiii, vv. 1-28, 53-54, 57-58; xvii, vv. 49-58; xviii, vv. 1-20, 41-48.

¹⁶⁶ Voir par exemple I, i, vv. 55-56; ii, vv. 8-12, 52-53; iv, vv. 71-72; v, vv. 22-24, 86-87; vii, vv. 73-75; xiii, vv. 68-70; xxiv, vv. 58-60; xxv, vv. 6-8, 21-25; II, vii, vv. 59-60; xiii, vv. 29-30; xxi, vv. 39-40; xxii, vv. 52-53.

le complément déterminatif construit avec *à* ; une orthographe parfois archaïque.¹⁶⁷

Buttet suit de près les recommandations de *La Deffence et Illustration de la langue françoise* que Du Bellay avait publiée en 1549: on trouve de nombreux exemples de l'infinitif substantivé, de l'adjectif substantivé, de verbes et de participes suivis d'un infinitif, de l'emploi adverbial de l'adjectif.¹⁶⁸

Pour mieux évaluer l'originalité du lexique de Buttet, rappelons qu'il était à Paris depuis son enfance, il était l'élève de Dorat et l'intime de la Pléiade. Il y a donc peu de doute : il devait connaître en profondeur le programme de réforme de la langue et de la littérature française prôné par le groupe notamment dans *La Deffence*. Il serait tentant de mesurer l'originalité du lexique de Buttet à la lumière de cette recommandation spécifique de *La Deffence* :

Use de motz purement Francoys, non toutesfois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne voulois quelquefois usurper, & quasi comme enchasser, ainsi qu'une pierre precieuse & rare, quelques motz antiques en ton poëme [...] Pour ce faire, te faudroit voir tous ces vieux romans & poëtes François [...] & mil' autres bons motz, que nous avons perduz par notre negligence. Ne doute point que le moderé usaige de telz vocables ne donne grande majesté tant au vers comme à la prose: ainsi que font les reliques des saintz aux croix & autres sacrez joyaux dediez aux temples (II, vi, éd. Chamard, pp. 142-143).

Il faut, pourtant, insister sur la difficulté de cet exercice d'évaluation. À une distance de plus de quatre cents ans, notre identification de ce qui serait considéré au XVI^e siècle comme un archaïsme est forcément problématique, malgré l'aide précieuse apportée par les dictionnaires.¹⁶⁹ Pour cette raison Louis Terreaux note tentativement

¹⁶⁷ Pour une analyse du langage du *Second Livre des vers*, voir Louis Terreaux, « Marc-Claude de Buttet et la langue poétique », in *La Littérature de la Renaissance : Mélanges offerts à Henri Weber*, Bibliothèque Franco-Simone, 13 (Genève, Slatkine, 1984), pp. 183-196. On renvoie le lecteur à notre glossaire pour une analyse détaillée du vocabulaire de Buttet.

¹⁶⁸ Pour ces recommandations voir Du Bellay, *La Deffence et Illustration de la langue françoise*, éd. Henri Chamard, STFM (Paris, Nizet, 1970), II, ix.

¹⁶⁹ Il est utile de rappeler à cet égard les recherches de François Rastier sur « les conditions de la communication » ; voir *Sens et Textualité* (Paris, Hachette Supérieur, 1989), pp. 47-53.

une prédilection chez Buttet pour des archaïsmes, mais il serait plus prudent de les catégoriser comme « expressions rares ». ¹⁷⁰

Pour les mêmes raisons il faut se montrer prudent devant l'identification d'éventuels dialectalismes. Rappelons aussi que si dans *La Deffence* Du Bellay prône l'invention de néologismes et l'emploi de mots anciens pour développer la langue française, il ne parle pas spécifiquement de la place des dialectismes dans ce projet (II, vi et ix). La définition même d'une seule langue française étant imprécise à l'époque, peut-on être sûr que ce que l'on identifie aujourd'hui comme trait dialectal était identifié ainsi à cette époque-là ? Il est donc intéressant de noter le contraste que dresse Terreaux entre Buttet et Ronsard à cet égard : « Ronsard lui-même n'a guère été porté vers les provincialismes, en dépit de ses proclamations. Et encore pour lui, le problème ne se posait pas comme pour Buttet dont la langue régionale était beaucoup plus éloignée du français que le Vendômois ». ¹⁷¹

D'ailleurs, Terreaux pense (et c'est une hypothèse tout à fait plausible mais impossible à prouver), que le petit nombre de dialectismes qu'il identifie reflète une crainte spécifique à Buttet en tant que Savoyard : « N'est-ce pas la crainte d'être accusé de ne pas parler français qui expliquerait sa discrétion ? De Buttet n'est-il pas l'auteur d'une *Apologie de la Savoie* [...], dans laquelle il répond à B. Aneau qui accusait les Savoyards de barbarie dans le langage ? ». ¹⁷²

Terreaux lui-même conclut que les traits dialectaux sont rares chez Buttet du moins en 1560: il en propose seulement un de l'ordre grammatical (*y*) et un autre de l'ordre lexique (*trine*). Il n'est pourtant pas certain que ces expressions soient uniquement savoyardes au XVI^e siècle. ¹⁷³

¹⁷⁰ « Marc-Claude de Buttet et la langue poétique », pp. 185-187.

¹⁷¹ Op. cit., p. 188.

¹⁷² Op. cit., pp. 188-189. Sur l'épisode qu'il évoque voir *supra* p. 12 et la n. 8.

¹⁷³ Terreaux signale l'emploi de *y* comme objet direct pour dire « cela » ou « ce que je viens de dire » (voir *infra*, II, xvi, v. 58) ; il s'agit d'un emploi qui reste courant en Savoie même aujourd'hui. Gougenheim, pourtant, signale cet emploi au XVI^e siècle mais il ne l'identifie pas comme spécifiquement savoyard (*Grammaire de la langue française du seizième siècle* (Paris, A. & J. Picard, 1974), p. 71). Quant au mot *trine*, indiquant des tresses, ce fut un hapax au XVI^e siècle. Au lieu d'employer le mot commun *tresses* (qui consiste en deux syllabes comme *trines*), Buttet a choisi un mot plus abstrus qui reflète peut-être ses origines savoyardes : d'après Terreaux, Buttet a peut-être latinisé une forme dialectale de la Savoie, comme par exemple *trèno*, ou a composé le mot à partir du latin *trinus*, une pratique « typiquement provençale